

temps que l'on indiquait les moyens indispensables pour assurer ce droit; mais aussi d'entendre démontrer que, ni cette liberté, ni cette indépendance, n'existent dans les conditions actuelles, et enfin de voir proclamer encore une fois solennellement que la question éminemment internationale de la liberté et de l'indépendance du Pape reste encore ouverte et non résolue. ”

Ajoutons, dit la *Semaine* de Cambrai, à ces paroles si dignes d'attention de l'*Osservatore romano*, que le nouveau *Corpus juris canonici* qui sera promulgué prochainement par le Souverain-Pontife, traite, dans un de ses chapitres, des conditions qui pourraient, en dehors de l'exercice de la souveraineté temporelle, assurer suffisamment l'indépendance et la liberté du Pape.

M. LE CHANOINE DUPUY

E viens de lire la belle notice nécrologique, qu'a publiée *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, de M. le chanoine Dupuy, ancien curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Elle est fort bien faite, et je m'excuse de ne pas la reproduire tout simplement. Mais le cher défunt curé était né à Contrecoeur et il avait étudié à l'Assomption. Tout en étant de Saint-Hyacinthe, il était beaucoup de Montréal aussi. Nous lui devons, il me semble, un hommage spécial. Et puis, si l'on veut permettre à celui qui écrit ces lignes d'évoquer certains souvenirs personnels, il a bien connu, admiré et aimé le vieux curé de Saint-Antoine, et il considère comme un devoir très pieux de déposer sur sa tombe le plus modeste mais le plus sincère des adieux.